

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RECONDUCTION DE GRÈVE
MERCREDI 14 MARS 2012
GYMNASE C-3000**

0. Procédure d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h30.

Proposée par Alexis Blanchard-Methot

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

0.2 Praesidium

Que Jonathan Aspireau-Massé et Marie-Ève Tremblay-Cléroux soient respectivement président et secrétaire de l'Assemblée Générale.

Proposée par Alexis Blanchard-Methot

Appuyée par Thomas Davignon

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale spéciale soit le suivant :

- | | |
|--|----------------------------|
| 0. Procédures d'ouverture | 1. Reconduction |
| 0.1 Ouverture | 2. Positions |
| 0.2 Praesidium | 3. Procédures de clôture |
| 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 3.1 Questions à l'Exécutif |
| 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal | 3.2 Varia |
| 0.5 Avis de motion | 3.3 Levée |

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Jean-Philippe Bombay

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 mars 2012.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Béatrice Venne

Adoptée à l'unanimité

0.5 Avis de motion

Déposée par Steffi Verpaelst

Que la prochaine Assemblée Générale se tienne dans les trois jours ouvrables suivant une proposition raisonnable du gouvernement. Que l'on définisse une offre raisonnable telle qu'une offre visant l'annulation complète de la hausse depuis 2007 ainsi que l'annulation des coupures dans les cégeps.

1. Reconduction

Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le déroulement et le durcissement de la grève à Maisonneuve.

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Mathieu B. Girard

Adoptée à majorité

Qu'advenant une reconduction, que la journée du 19 mars soit une journée de piquetage dur, soit une journée où le cégep serait intégralement bloqué, et ce, pour tous et toutes.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Proposition d'amendement :

Qu'on change «19 mars » pour «20 mars ».

Proposée par Simon Plante

Appuyée par Mathieu Thériault-Proulx

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Steffi Verpaelst

Adoptée à la majorité des 2/3

Retour sur la proposition d'amendement :

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée de huis-clos administratif :

Proposée par Jean-Philippe Bombay

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Adoptée à majorité

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Pavel Guerra-Côté

Appuyée par Gabriel Fortier

Adoptée à la majorité des 2/3

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

Que l'on poursuive la Grève générale illimitée selon les modalités adoptées aux Assemblées Générales des 21 et 29 février derniers ;

Que la prochaine Assemblée Générale de reconduction ait lieu le 21 mars prochain, conformément au mandat adopté le 21 février dernier ;

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Julien Thibault

Proposition d'amendement :

Que, suite à la manifestation nationale du 22 mars, les cours techniques soient exclus de la grève.

Proposée par Jonathan Berthiaume

Appuyée par Émilie Laroche

****L'amendement est jugé non recevable par le praesidium****

Appel de la décision du praesidium sur la recevabilité de l'amendement:

Proposée par Jonathan Berthiaume

****La décision du praesidium est maintenue – La proposition d'amendement est annulée****

Proposition d'amendement :

Que lors des manifestations nationales, la levée de cours puisse s'appliquer aux activités intra-murales.

Proposée par David Fortin-Côté

Appuyée par Alexis Blanchard Methot

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

Que l'on tienne un bed-in dimanche soir le 18 mars.

Proposée par Mathieu B. Girard

Appuyée par Steffi Verpaelst

Rejetée à majorité

2. Positions

Considérant que l'assurance-qualité s'inscrit dans un processus mondial et planifié de marchandisation de l'éducation,

Considérant que la marchandisation de l'éducation vise d'abord et avant tout à permettre aux marchés de modifier les programmes d'éducation en fonction de leurs besoins spécifiques,

Considérant que, historiquement, l'éducation post-secondaire s'est construite sur l'affirmation d'une autonomie intellectuelle dans un but sociétal plus grand que le simple profit,

Considérant qu'au Québec, cette autonomie a entre autre servi à protéger une culture différente de celle du reste de l'Amérique du Nord,

Que la SOGÉÉCOM se positionne contre l'assurance qualité sous toutes ses formes.

Que la SOGÉÉCOM s'oppose à la création d'une éventuelle Commission d'évaluation des universités québécoises (CÉUQ), tel que prescrit par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Alexis Blanchard-Methot

Adoptée à majorité

Que la SOGEECOM affirme son opposition au Plan Nord et à toute forme de développement du territoire qui se ferait sans l'accord des peuples autochtones ;

Que la SOGEECOM s'oppose à toute utilisation de redevances sur les ressources naturelles, notamment celles provenant du Plan Nord pour financer l'éducation ou le gel des frais de scolarité ;

Que la SOGEECOM réclame que toutes les redevances pour l'exploitation des ressources naturelles soient fixées, perçues et utilisées uniquement par les communautés autochtones concernées, et ce, sans ingérence des entreprises privées ou des gouvernements provincial et fédéral ;

Que la SOGEECOM réclame de la CLASSE qu'elle se positionne sur ces enjeux dans ce sens et qu'elle exige que ses porte-paroles cessent de faire référence à l'augmentation des redevances pour les ressources naturelles dans leur argumentaire.

Proposée par Mathieu B. Girard

Appuyée par Jean-Philippe Bombay

Proposition privilégiée de scindage :

Proposée par Fabien Villemaire

Appuyée par Jérémie Ferland

Adoptée à majorité

Sur la première partie de la proposition principale :

Que la SOGEECOM affirme son opposition au Plan Nord et à toute forme de développement du territoire qui se ferait sans l'accord des peuples autochtones ;

Adoptée à majorité

Sur la seconde partie de la proposition principale :

Que la SOGEECOM s'oppose à toute utilisation de redevances sur les ressources naturelles, notamment celles provenant du Plan Nord pour financer l'éducation ou le gel des frais de scolarité ;

Adoptée à majorité

Sur la troisième partie de la proposition principale :

Que la SOGEECOM réclame que toutes les redevances pour l'exploitation des ressources naturelles soient fixées, perçues et utilisées uniquement par les communautés autochtones concernées, et ce, sans ingérence des entreprises privées ou des gouvernements provincial et fédéral ;

Proposition d'amendement à la troisième partie de la proposition principale :

Qu'on ajoute après « ressources naturelles » : « à l'intérieur des territoires autochtones ».

Proposée par Jessica Ngabé

Appuyée par Audrey-Anne Chevrier

Rejetée à majorité

Retour sur la troisième partie de la proposition principale :

Adoptée à majorité

Que la SOGEECOM réclame de la CLASSE qu'elle se positionne sur ces enjeux dans ce sens et qu'elle exige que ses porte-paroles cessent de faire référence à l'augmentation des redevances pour les ressources naturelles dans leur argumentaire.

Adoptée à majorité

Considérant qu'un-e gestionnaire n'a rien à voir dans une Assemblée Générale de la SOGÉÉCOM;

Considérant qu'un-e gestionnaire n'apportera rien de toute façon à une Assemblée Générale de la SOGÉÉCOM;

Considérant qu'il existe au moins la possibilité qu'un-e gestionnaire se montre un peu comique, du moins par l'apparence;

Considérant que c'est déjà plus utile d'être comique que d'être gestionnaire;

Que tous les cadres du Collège de Maisonneuve désireux-ses d'assister à une Assemblée Générale de la SOGÉÉCOM ne puissent le faire qu'à la condition de porter le costume complet d'un des personnages figurant dans la série télévisée pour enfants « Sesame Street », à moins d'un huis-clos.

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Julien Thibault

Proposition d'amendement

Que les membres du personnel de la sécurité portent un nez de clown.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Adoptée à majorité

Proposition d'amendement

Que la SOGEECOM ne débourse aucun fonds.

Proposée par Jérémy Ferland

Appuyée par Julien Thibault

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement :

Que Denis Dumais transforme sa couette en corne de licorne .

Proposée par Alix Genier

Appuyée par Geneviève Leblanc

Adoptée à majorité

Sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de levée :

Proposée par Julien Thibault

Appuyée par Fabien Villemare

Adoptée à majorité

3. Procédures de clôture

3.1 Question à l'Exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée